

# Le Contrat Éducatif Local CEL et PEDT



Depuis de nombreuses années maintenant, la commune d'Ayguésvives s'est inscrite dans une démarche très volontariste en mettant l'éducation au centre de ses priorités. Elle considère en effet, avoir une part de responsabilité dans le domaine éducatif et donc dans la mise en œuvre d'une politique éducative forte.

Tous les intervenants qui ont en charge, à un titre ou à un autre, l'éducation des enfants et des adolescents, ont vocation à participer à la définition d'un projet éducatif commun.

La commune disposant d'un Contrat Educatif Local (CEL), depuis de nombreuses années, réflexion conduite depuis les années 90, celui-ci a servi de socle pour l'écriture du premier PEDT.

Le CEL a pour mission d'organiser les activités des enfants et des jeunes en favorisant :

- \* la réussite scolaire et sociale,
- \* l'épanouissement de la personnalité en développant les projets éducatifs, culturels, sportifs, artistiques et les loisirs de qualité,
- \* l'accès aux savoirs en comblant les inégalités,
- \* l'aménagement des rythmes et activités des enfants et des jeunes sur un territoire en mettant en cohérence les temps, les lieux, les acteurs.

## Les commissions

- \* Développement Durable
- \* Parentalité et prévention
- \* Vie sportive et culturelle
- \* Accompagnement à la scolarité, veille éducative et réussite éducative : lutter contre le décrochage scolaire
- \* Jeunesse (ALAE, pré-ados, loisirs des enfants et des jeunes)
- \* BAM (Baziège Ayguesvives Montgiscard) intercommunalité (espace de vie des enfants et des jeunes)
- \* Évaluation

Ces commissions ont pour objectifs d'approfondir les réflexions sur les thématiques retenues et de rendre opérationnel les projets qui en découlent. Les commissions sont évolutives.

Le PEDT : un projet global à l'échelle de la commune

le Projet Éducatif de Territoire concerne l'ensemble des jeunes de 0 à 25 ans de la commune, qui s'efforce d'offrir des activités en fonction des tranches d'âge et des besoins recensés.

Le présent PEDT est signé pour 3 ans, 2018/2020. Il constitue une réponse globale aux enjeux de co-éducation.

Le PEDT s'appuie largement sur les actions déjà existantes sur le territoire, en les adaptant, tout en cherchant l'amélioration continue de l'action éducative. L'ensemble des acteurs a retenu trois axes pour le nouveau projet éducatif, chaque axe se déclinant en projet et chaque projet en actions.

- Vivre ensemble : Citoyenneté, Mixité, Laïcité / Solidarité / Prévention
- Développement durable : Commune / Ecole / Collège
- Culture Sport

L'ensemble des actions sera évalué à la fin de l'année et fera l'objet d'une réflexion sur la reconduite, l'adaptation...

[🔗 Consultez le document complet du PEDT ici.](#)

[Retour](#)